

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

De la commune de : **MARCLOPT**
Séance du : **20 MARS 2026**

<u>Nombre de conseillers</u>	
- en exercice	15
- présents	14
- votants	14+1 procuration
- absents	0
- exclus	

Date de convocation :
16/03/2026
Date d'affichage :
16/03/2026

Objet
5.1 ELECTION DES ADJOINTS

L'an deux mille vingt-six, le vingt mars, et à dix-huit heure trente, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle du conseil, sous la présidence de M. Raphaël DOITRAND.

Étaient présents : Emmanuel OULION, Bernadette AGOSTINI, Sandrine PERRET, Stéphane BAROU, Pierre SAUZET, Gaëlle LACHAND, Bruno REY, Valérie GAUDIN, GODEL Laurent, PONCET Raphaël, CUSSET Nathalie, PONCET Pierre, LAFAY Virginie

Absents : ROCLE Karine (a donné procuration à LAFAY Virginie)

Secrétaire de séance : Valérie GAUDIN

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L 2122-7-2 ;
Considérant que, dans toutes les communes, les adjoints sont élus au scrutin de liste à la majorité absolue, sans panachage ni vote préférentiel. La liste est composée alternativement d'un candidat de chaque sexe. Si, après deux tours de scrutin, aucune liste n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, les candidats de la liste ayant la moyenne d'âge la plus élevée sont élus ;

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après

1^{er} tour de scrutin

Nombre de bulletins : 15

À déduire (*bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante*) : 0

Reste, pour le nombre de suffrages exprimés : 15

Majorité absolue : 8

Ont obtenu :

– Liste 1 : M OULION, Mme AGOSTINI, M GODEL voix : 15 , quinze

La liste 1 ayant obtenu la majorité absolue, ont été proclamés adjoints au maire : M OULION, Mme AGOSTINI, M GODEL

Le secrétaire de séance
Mme GAUDIN Valérie



Certifié conforme,
Fait à Marclopt,
Le 20/03/2026
Le Maire,
DOITRAND Raphaël

Ont signé au registre M le Maire et le secrétaire de séance.
Publié sur le site internet le 27/03/2026


